L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 17 FEVRIER 1847.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR MAGNE & WEISSE, No. 81, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS: MERCREDI MATIN, 17 FEVRIER 1847.

Une assemblée générale de citoyens de la Nouvelle-Orléans, sans distinction de parti, est convoquée pour ce soir au Commercial Exchange, Bourse Bravo, de la rue St-Charles. Cette assemblée a pour but de témoigner par une manifestation publique, l'admiration qu'inspire aux citoyens de la Nouvelle-Orléans la belle et noble conduite de notre armée depuis l'ouverture de la campagne jusqu'à la prise de Monterey. Parmi les orateurs qui doivent se faire entendre, on cite en première ligne MM. Prentiss et le gouverneur Jones, du Tennessee.

Armée d'invasion

Le brick *Perfect*, capitaine Gardner, et la goe. *Sharon*, capitaine Golding, partis de Tampico, il y a environ une semaine, sont arrivés hier dans notre port.

D'après le rapport du capitaine Golding, il paraîtrait que les volontaires de Pensylvanie qui se trouvaient à bord de l'*Ondiaka*, dont nos lettres annoncent le naufrage, ont été faits prisonniers par un corps d'environ 800 Mexicains. Une compagnie du 3e artillerie, envoyée à leur secours, serait également tombée entre les mains de l'ennemi. Ces bruits nous semblent avoir besoin de confirmation. On remarquera qu'ils sont vagues puisqu'ils ne spécifient ni le lieu, ni le jour, où ce double désastre serait arrivé, nous ferons observer en outre que dans sa dernière lettre, qui est d'une date fort récente, tout en disant que les volontaires ne sont pas encore arrivés à Tampico, notre correspondant n'exprime pas la moindre crainte sur leur sûreté et s'attend à les voir arriver d'un instant à l'autre. Voici d'ailleurs les trois lettres que nous avons reçues.

TAMPICO, 2 février 1847.

Le navire *Ondiaka*, venant de votre port, s'est perdu complètement à 5 heures 30 minutes dans la matinée du 29 janvier, au sud de la barre de Tampico. Tous ceux qui se trouvaient à bord, ainsi qu'une partie du bagage, ont été sauvés. Il y avait quatre compagnies de volontaires pensylvaniens. Deux chaloupes appartenant au navire naufragé sont arrivées en ville ce matin, mais il paraît que les marins qui les montaient étaient partis sans permission, si bien qu'on les a mis en charte privée.

Le général Scott n'est pas encore arrivé ici, de sorte que tout reste dans un état de glorieuse incertitude sur les mouvements qui se préparent, mais les différentes divisions en travaillent pas moins activement à être prêtes à partir au premier signal.

La goëlette des Etats-Unis *Nonata* est arrivée ic aujourd'hui, venant de la station de Vera-Cruz et aussitôt le bruit s'est répandu que le Mexique venait d'envoyer des commissaires aux Etats-Unis.

Une autre rumeur prétend que Saltillo a été évacué par nos troupes qui se sont repliées sur Monterey pour être près à portée des dépôts de provisions. Saltillo est un point important, et je doute qu'on l'abandonne ainsi.

Tampico est fort animé en ce moment, et les marchands américains de tout genre y abondent.

Je vous écris tout à la hâte, excusez ma brièveté.

TAMPICO, 5 février 1847.

Le bruit court en ville qu'un détachement venant de Santa Fé a pris possession de Chihuahua après un fort vif engagement ou de part et d'autre on a perdu assez de monde. Cette nouvelle est parvenue par une lettre adressée à une maison de commerce de cette ville qui fait des affaires avec Chihuahua.

Le général Scott ne sera pas ici de quelques jours encore, et, à ce qu'on dit, il y restera que peu de temps.

Quelques personnes commencent à s'effrayer d'une fièvre (ou maligne) qui règne ici et que les médecins croient proche parente de la fièvre jaune. Je ne crois pas qu'il y ait à s'alarmer. Partout où il y a une grande réunion d'hommes, il y a un certain nombre de malades, et comme cette ville est remplie de soldats, on voit dans la moindre indisposition les symptômes d'une grave maladie.

TAMPICO, 6 février 1847.

Les volontaires qui se trouvaient à bord de l'*Ondiaka* ne sont pas encore ici, mais on les attend cette nuit ou demain. Les matelots venus à bord des chaloupes, sont encore en prison.

Des gens de Chihuahua prétendent qu'on a fort exagéré l'affaire de Chihuahua, et que l'on n'y a perdu que peu de monde.

Nous savons de plus que l'arrivée à Matamoros du général Worth et de sa division, nous les verrons sans doute arriver ici sous peu par la voie de terre.

Les affaires sont assez animées, et les marchands américains y achalandent assez couramment.

M. Lomsden, aide-de-camp du ministre de guerre, s'est rendu à Brazos. Les navires *Catharine* et *Statesman*, partis avec à bord des volontaires de New York, étaient hier en vue de la barre. Le steamboat *St Paul* et le brick *Cayuga* partent demain pour la Nouvelle-Orléans. CAPORAL.

P. S. Nous apprenons d'un passager arrivé sur la goëlette *Sharon*, qu'au moment de son départ tous les volontaires qui se trouvaient sur l'*Ondiaka* sont arrivés à Tampico avec leurs bagages. Un petit bateau qui venait du lieu où s'est perdu ce navire et qui entrait à Tampico au moment où le *Sharon* mettait en mer, a dit qu'un grand nombre de Mexicains se trouvaient à bord de l'*Ondiaka*, sans doute dans l'intention d'en retirer les provisions. Une compagnie d'artillerie avait été expédiée de Tampico pour faire éloigner ces Mexicains.

LA CHAMBRE DES REPRESENTANS à Washington est assez souvent le théâtre de scènes bouffonnes, mais nous en avons rarement rencontré d'aussi *hilarique* que celle qui s'est passée le 6 courant et qui a occupé la majeure partie de la séance. Voici le fait.

Le samedi précédent, M. Wentworth qui, dans ce moment, est en délicatesse avec l'*Union*, journal officiel de son parti, avait essayé de prendre la parole pour une explication personnelle; l'Orateur l'avait rappelé à l'ordre, et M. Wentworth n'en avait pas moins continué. La Chambre alors avait accueilli ses paroles par des apostrophes fort variées, équivalant à peu près à ceci: "Taisez-vous!" "Asseyez-vous!" "Aura-t-il bientôt fini?" "Silence!" "A l'ordre!" "Assez, assez!" Enfin on avait épuisé à peu près le vocabulaire anglais plus riche en ceci que le français, et l'on avait même glissé un monosyllabe assez bizarre et assez significatif: "Bah! bah!" En français cela ne veut guères dire autre chose que "Allons donc!"

Que dites-vous là! Mais il paraît qu'en anglais cela a beaucoup plus de portée, s'il faut en croire surtout M. Douglass de l'Illinois. Cela pourrait s'écrire pour nous "Behebeh!" Toujours est-il que le rapporteur de l'*Union*, tout embarrassé pour saisir toutes les exclamations d'impatience et de mécontentement qui partaient des différents points de la Chambre, se permit d'employer de préférence cette harmonieuse syllabe "Bah! bah!" que le mouton surtout affectionne. Il en saupoudra son rapport et ceci donnait en vérité à la chose un air assez piquant.

M. Wentworth et ses amis en furent tout scandalisés, ils en rougirent tout rouge, aussi l'un d'eux, M. Douglass, de l'Illinois, est-il venu, dans la séance du 6, demander l'expulsion du rapporteur de l'*Union* pour avoir grossièrement insulté M. Wentworth.

L'importance et le sérieux avec lequel M. Douglass a soutenu cette motion, la gravité imperturbable avec laquelle il insistait sur la grossière injure renfermée dans ce mot "Bah!" (lisez Beheh) ont prouvé surabondamment, à quel haut degré cet honorable Représentant possède les qualités nécessaires à un excellent comique. On n'y va pas de meilleure foi! On n'est pas plus naïvement.... *Deburau*. Pendant deux heures, il a échafaudé de grandes phrases sur ce bah! (lisez toujours Beheh!). Et peu s'en est fallu qu'il ne demandât la tête du rapporteur de l'*Union*.

On a eu beau lui expliquer que ce malheureux sténographe n'avait fait que reproduire de son mieux la scène de scandale et de confusion dont il était le témoin, il n'en a point démordu; et s'il n'a pas eu le bonheur d'obtenir pleine et entière satisfaction, il a eu du moins la chance de faire nommer un comité spécial chargé d'instituer une enquête sur cette matière d'une aussi haute importance. Qui sera bien embarrassé! ce sera assurément ce comité qui va avoir à se prononcer sur la valeur réelle de "Bah" (lisez toujours Beheh!), et sur le châtiment que mérite le pauvre diable qui s'est permis de l'écrire, parce qu'il l'a entendu prononcer. Quelle pitié!

Voilà pourtant à quoi nos représentans consacrent leurs séances! A des querelles dont aurait rougi ce sénat Romain, qu'un empereur appelait à se prononcer sur la manière d'accommoder un turbot.

Le Sénat mit aux voix cette affaire importante
Et le turbot fut mis à la sauce piquante.

Notre Chambre n'a pas même ici, l'excuse de la Gastronomie.

La vente des terres propres à la culture de la canne, situées dans les meilleures régions de l'Etat, a été commencée hier; d'après les prix auxquels ces terres ont été adjugées, nous pensons qu'on ne peut rencontrer une meilleure occasion pour spéculer. Cette vente sera continuée aujourd'hui à l'arcade de Banks, à midi.

PHARES.—Le comité de commerce de la chambre des représentans a rapporté un bill pour la construction et la réparation des phares sur nos côtes. L'allocation faite en faveur de la Louisiane s'élève à $15,000, dont $12,000 pour la construction d'un phare sur l'île méridionale de la Chandeleur et $3,000 pour un autre à Bonfouca.

ETATS-UNIS ET YUCATAN.—Le correspondant de l'*American* de Baltimore annonce que Don José Ribera, envoyé du Yucatan, est arrivé à Washington afin d'entrer en négociation avec notre gouvernement pour la reconnaissance de l'indépendance du Yucatan. Des conférences doivent avoir prochainement lieu entre Don José Ribera et le secrétaire d'Etat, M. Buchanan.

LEGISLATURE DE LA LOUISIANE.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.

Mardi, 16 février 1847.

L'orateur soumet à la Chambre une communication de Robert J. Kerr conservateur du bureau des terres publiques de la Louisiane, en réponse à certaines questions qui lui avaient été adressées par la Chambre. Lue et référée au comité des terres publiques.

M. Moise présente un mémoire de plusieurs citoyens de l'Etat qui demandent que toutes les ventes judiciaires se fassent par les encanteurs. Déposé sur le bureau, sujet à l'appel.

M. Newport rapporte, au nom d'un comité spécial, une résolution qui autorise les commissaires chargés de faire construire l'Hôtel du Gouvernement à Bâton-Rouge, à accorder $500 de prime à quiconque soumettra le plan le mieux conçu; la résolution fixe en outre à $5,000 par an, le salaire de l'architecte. Ce rapport est adopté ainsi que la résolution.

M. Smith présente la résolution suivante qui est adoptée:

Résolu qu'un comité de cinq membres soit nommé par l'Orateur pour examiner la situation des affaires des trois municipalités de la Nouvelle-Orléans, afin de vérifier s'il est nécessaire de passer une loi qui égalise, autant que possible, la taxe municipale sur toutes espèces de propriétés; et, en outre, pour s'enquérir de l'opportunité de passer une loi qui permette aux municipalités d'étendre leur dette actuelle, dans le plus bref délai possible, en imposant le moins de charges aux citoyens; ledit comité sera autorisé à citer devant lui les personnes qu'il jugera convenable et à se procurer tous les documents nécessaires.

M. Toomey, du comité des élections, rapporte un acte amendant la 28e section de l'acte qui règle les élections dans toutes les paroisses de l'Etat, excepté celles d'Orléans et de Jefferson. Cet acte subit une première lecture.

M. Pilie introduit un acte pour assurer la perception des taxes municipales. Référé au comité judiciaire.

L'acte affectant $300 à l'achat d'un drapeau pour le prochain régiment qui sera organisé dans cet Etat, subit une troisième lecture et passe.

M. Stephen Duncan demande la reconsidération du bill relatif à la révision et à la compilation des lois de l'Etat. Accordé à une majorité de 32 voix contre 25.

M. Duncan propose alors un amendement portant que le gouverneur nommera, de l'avis et du consentement du sénat, trois personnes compétentes, versées dans le droit, pour réviser et compiler les lois de la Louisiane. Après une discussion fort vive, cet amendement est adopté à une majorité de 32 voix contre 24. La troisième lecture du bill aura lieu demain (ce matin).

La chambre s'occupe ensuite de l'acte relatif aux encanteurs, et s'ajourne au milieu de la discussion.

SENAT.—Le sénat a voté hier l'acte rapporté par M. Kenner, au nom du comité de l'instruction publique, pour amender l'acte qui diminue les dépenses de l'Etat et qui réduit le salaire de certains officiers.

Le sénat a, ensuite, délibéré sur plusieurs autres mesures de peu d'importance, a siégé à huis clos et a ratifié les nominations suivantes, faites par le gouverneur: Joseph Swiler, F. Quarles et E. Sheri an, gardiens du port; J. B. Vossin, collecteur des taxes d'Etat sur propriétés foncières, esclaves et voitures; Adolphe Dupré, collecteur de taxes pour la troisième municipalité; W. C. Auld, peseur de foin dans la ville de la Nouvelle-Orléans.

CONGRÈS.

Séance du 8 février 1847.

SENAT.—M. Sturgeon présente les résolutions adoptées par la législature de la Pennsylvanie contre l'extension de l'esclavage dans les territoires qu'on pourra prendre au Mexique.

La discussion reprend sur le "bill des trois millions." M. Morehead s'élève avec énergie contre l'ouverture d'un pareil crédit au Président: la somme mise ainsi à sa disposition ne serait rien autre chose que "des fonds secrets" dans l'acception la plus réelle du mot; et si cela peut convenir à des gouvernements monarchiques, cela est incompatible avec un gouvernement républicain. Il ne veut pas laisser établir un pareil précédent. Si l'Exécutif croit réellement d'avoir besoin de la somme qu'il demande, et s'il doit la dépenser tout à fait dans l'intérêt du pays, pourquoi n'expose-t-il pas franchement dans un message confidentiel aux deux Chambres l'emploi qu'il compte faire de cette somme? Ce serait au moins plus régulier.

On ne décide encore rien sur ce bill, et l'on en continuera le lendemain la discussion.

M. Dix, du comité de conférence sur le bill des dix régiments, présente une espèce de compromis relatif à la nomination des officiers; le Président est prié de nommer les officiers de ces régiments durant la session du Congrès; il pourra aussi en désigner au besoin après la clôture, mais dans ce cas, les nominations seront soumises à la révision du sénat.

La constitutionalité de cet arrangement soulève une vive discussion, où prennent part MM. Huntington, Cass, Berrien, Calhoun, &c.; puis le rapport est rejeté par 23 voix contre 17.

M. Benton annonce alors qu'il présentera incessamment un autre bill sur le même sujet, puis le Sénat s'ajourne.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.—M. Douglass, de l'Illinois, se lève et fait la motion d'exclure de la chambre les rapporteurs de l'*Union*, "attendu, dit-il, qu'ils ont insulté grossièrement son collègue M. Wentworth, dans le rapport de la séance du 6 courant." Cette motion soulève une assez chaude et assez longue discussion.

Il paraît que l'insulte se borne à ceci: les rapporteurs de l'*Union* ont mentionné dans leur rapport que le discours de M. Wentworth avait, à différentes reprises, été interrompu par le mot *Bah!* prononcés par divers membres de la chambre. *Inde iræ.*

A la suite de conversations quasi interminables, la chambre nomme un comité chargé de faire une enquête sur l'affaire.

On discute ensuite en comité général le "bill des trois millions"; et le débat roule encore sur cette éternelle et fâcheuse question de l'esclavage. M. Wilmot surtout, déclare qu'il faut, à tout prix, en prévenir l'extension: il fait ressortir le développement prodigieux des Etats à esclaves, affirme qu'ils sont déjà trop forts et que si on leur permet de se répandre jusque dans le Mexique, les Etats du Nord doivent renoncer pour jamais à maintenir l'équilibre dans l'Union.

Le débat est continué encore quelque tems par MM. Sawyer, Strong et Dromgoole, puis le comité se lève et la chambre s'ajourne.

SYLVANDIRE.—Ce joli Roman qui a été comme le prélude heureux des *Trois Mousquetaires* et de *Vingt ans après*, vient d'être traduit en anglais; et si nous en jugeons par les appréciations que nous trouvons dans nos confrères du Nord, on le met pour le moins sur la même ligne que les autres romans que nous venons de citer. Ce n'est peut-être que justice. Toujours est-il que *Sylvandire* est une œuvre pleine d'esprit, de verve et d'intérêt qui se lit avec un vif plaisir, même en anglais.

CHRONIQUE LOCALE.

ELECTION.—Le shérif a fixé au samedi, 27 du courant, l'élection d'un représentant pour le 5e district représentatif.

Le Conseil général se réunira ce soir et discutera l'ordonnance qui règle le poids du pain. On sait que la loi de 1817, qui accorde aux boulangers une prime de $5 par baril de farine, a été récemment abrogée par la législature.

1re COUR DE DISTRICT.—Deux individus ont été hier mis en jugement dans cette cour, James Monteith et John Langdon. Le premier, accusé de détournement de fonds, a été déclaré coupable par le jury. Un verdict d'acquittement a été rapporté en faveur du second, John Langdon, prévenu de vol.

MARDI-GRAS.—Le mardi-gras a été passablement maussade cette année. Il n'y a pas eu de cavalcade, et les masques étaient clair-semés. Ajoutez à cela un ciel gris sur les allées, une boue froide sous les pieds, et vous aurez l'histoire complète de ce jour de folie.

ENQUETE.—Une enquête a été tenue hier sur le corps du nommé James Lloan, mort subitement à Milneburg, sur le bord du lac. Le jury a constaté que le défunt avait succombé à une maladie de foie.

POLICE.—La police de la 2e municipalité a arrêté hier le nommé Florince Lary, inculpé d'escroquerie; il comparaîtra ce matin devant le recorder Baldwin.

Dans la 1re municipalité, un autre individu, nommé John H. Pollock, a été arrêté pour le même délit (escroquerie); il subira ce matin un interrogatoire devant le recorder Génois.

MORT D'UN ALDERMEN.—L'honorable J. B. Marks, aldermen du 3e district de la 1re municipalité, est mort hier à la suite d'une longue et douloureuse maladie.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No. 2.—Séance de Mardi soir.—Le Recorder Baldwin occupe le fauteuil. Le secrétaire donne lecture du rapport hebdomadaire du trésorier. D'après ce rapport, les recettes de la semaine se sont élevées à la somme de $49,696 16 c., les dépenses à $31,022 47 c.—balance en caisse ce jour: $18,673 69 c.

Le rapport annuel du comptrôleur, concernant les recettes et dépenses de la Municipalité, pour l'année 1846, est soumis au Conseil et est référé au comité des finances.

Une communication du Recorder est ensuite lue au Conseil. Ce magistrat suggère aux membres la nécessité de rembourser l'amende imposée sur plusieurs propriétaires d'esclaves;—ces dits esclaves se trouvant en contravention à l'ordonnance. Sur motion, le Conseil ordonne la remise desdites amendes.

L'avocat de la Municipalité informe le Conseil que la Cour Suprême vient de décider que la taxe spéciale imposée par ce Conseil, est constitutionnelle et légale.

Le secrétaire donne lecture d'une communication du voyer, soumettant au Conseil différentes propositions cachetées, de plusieurs individus, pour la réparation des rues de cette municipalité. Ces propositions sont déposées sur le bureau sujettes à l'appel.

On donne lecture d'une communication du président des Marguilliers de la Cathédrale St-Louis, réclamant la portion de cette municipalité, pour le loyer des Cours, et montant à la somme de $1,456 30 c. Cette communication est référée au comité des finances.

Une pétition de la Compagnie des Tuyaux de la Louisiane, demandant au Conseil 600 pieds de tuyaux, est référée au comité des incendies.

Les différentes propositions pour la réparation des rues de cette Municipalité, sont ensuite ouvertes et lues au Conseil qui les refère au comité des rues et débarcadères.

D'autres propositions cachetées pour la réparation des wharfs, des ponts, etc., sont également ouvertes et lues au Conseil, qui les refère au même comité.

Puis le Conseil s'ajourne.

DOUANE DE NEW-YORK.—Voici les résultats constatés à la douane de New-York, du 31 janvier au 5 février 1847, et la comparaison de ces résultats avec ceux de 1846, à la même époque:

	1846	1847.	Aug.	Dim.
Entrées libres	73,402	78,467	4,805	—
Especes	861	19,224	18,363	—
Art. suj. aux d.	1,236,480	1,214,139	—	22,341
Rec. au comp.	367,238	321,169	—	53,933

CALIFORNIE.—Voici sur l'état de la Californie quelques détails qui ne sont pas sans intérêt. Les revenus de la Californie sous l'ancien régime, en 1844 et 1845, montaient à $200,000 environ, qui ont été principalement absorbés par les chefs militaires et leurs partisans. Pendant les dix dernières années, les droits annuels se sont élevés, en moyenne, à $85,000; l'année dernière, ils ont atteint $135,000, taxe énorme sur un pays appauvri, et ne contenant que dix mille habitans. La dette publique est d'environ $150,000, consistant surtout en réclamations militaires reconnues.

Avant la réduction du tarif par les autorités américaines, les habitans étaient obligés de payer les prix exhorbitans qui suivent pour les objets de première nécessité: Toiles peintes américaines, 75 cents la yard; cotonnades communes, 50 cents la yard; coutil, $1 la yard; drap large de la qualité la plus inférieure, $12 la yard, café, 37 1/2 cents la livre; sucre, 35 cents la livre; farine, $18 le baril; plomb de chasse, 37 1/2 cts. la livre; poudre, $3 la livre, &c. La réduction des droits apportés par les Américains a dû nécessairement avoir pour résultat d'augmenter considérablement la consommation et d'amener des prix plus raisonnables.

Le pays est riche en ressources minérales; on y découvre tous les jours des mines d'or, d'argent, de cuivre, de plomb, de soufre et de mercure. Deux mines puissantes de mercure, rapportant trente pour cent de métal pur, sont en exploitation; l'une au nord et l'autre au sud de la baie de San-Francisco. On a extrait de plusieurs milliers de livres de la mine du sud. La proximité où se trouvent ces mines de mercure des autres mines d'or et d'argent, facilitera singulièrement l'exploitation, et si, comme on le pense, ces dernières sont très productives, il en résultera un préjudice notable pour le monopole qu'a la maison Rothschild, en Europe. La facilité des transports aux bons ports du voisinage, vient encore ajouter aux avantages de l'exploitation.

Il n'a pas été fait moins de soixante-dix déclarations de découvertes de mines à l'alcade de San-José, pendant les cinq mois qui ont précédé le mois de juin dernier. Derrière Pueblo de Los Angeles, il existe un endroit destiné à laver l'or (*placer*), qui, d'après les vieux du Mexique, ne peut être exploité comme une mine particulière, mais qui est ouvert librement à l'industrie de tous les habitants; il a dix-huit lieues carrées.

L'Indien le plus indolent peut gagner, dit-on, à laver la mine d'or, 12 réaux (12 shillings) par jour. Il a été déjà expédié, aux Etats-Unis, plusieurs milliers de dollars provenant de ces sources abondantes.

FEUILLETON.

CINQ JOURS A BERLIN.

Sans-Souci.—La colonnade et le moulin.—Tombeau des chiens de Frédéric.—Bibliothèque et chambre à coucher.—Le buste de Charles XII aux pieds de Vénus Uranie.—Chambre de Voltaire.—Un fragment de sa correspondance.—Les jardins.—Mot du prince de Ligne.—Un présent composé de paysans russes.—Les canons sous les fleurs.

(Voir l'*Abeille* du 11 du 13 janvier.)

C'était vers le milieu d'octobre, par un de ces derniers beaux jours qui sont si rares, surtout dans le Nord. L'air était vif et froid, mais, triomphant de la saison et du climat, le soleil lançait, à travers une vapeur grisâtre, des bouffées de chaleur et des flots de lumière. Ses rayons, reflétés par les eaux que l'Havel étend complaisamment au pied de Potsdam, leur donnaient l'aspect éblouissant d'un lac d'or, et plus on montait les pentes qui, de la ville guerrière, conduisent aux tranquilles ombrages de Sans-Souci, plus la campagne déployait de points de vue nouveaux et de mélancoliques richesses. Elle avait cette beauté touchante qu'on trouve aux biens qu'on va perdre. Le droski que j'avais pris, dans mon impatience, longeait les murs du parc. A travers les grilles que l'entr'ouvrent de loin en loin, l'œil pénétrait sous ses longues avenues. De jeunes arbres conservaient encore la verte et fraîche parure du printemps, tandis que de plus âgés se ressentaient déjà de l'automne; leur feuillage éclairci passait par toutes les nuances du vert pâle, du jaune, de l'orangé, du rouge vif, et les jets d'eau, qui lancent des gerbes blanches sous leur ombrage, semblaient prendre plaisir à dépasser leurs fronts dépouillés.

Les dernières splendeurs de la campagne et de la saison, la vue de ces allées solitaires et pensives, sous lesquelles se plaisait à rêver Frédéric, l'approche des lieux où s'éteignirent son génie et sa vie, tout disposait au recueillement. C'est tout au plus si, suivant en voiture les derniers détours qui mènent à l'entrée du palais, on lève les yeux pour voir, au-dessus de sa tête, la colonnade qui sert d'enceinte à la cour d'honneur. Ces colonnes, qui, sur deux rangs, supportent une terrasse, sont les seuls indices aux-quels on puisse encore, à Sans-Souci, reconnaître une résidence royale. A cela près, tout respire, dans cette retraite, les loisirs d'un sage et la modestie d'un grand homme.

Avant d'entrer dans cette cour d'honneur, on passe sous les ailes d'un moulin à vent qui semble narguer la colonnade. C'est ce moulin célèbre par la confiance d'un citoyen dans la justice et le respect d'un roi pour la propriété. Dans l'origine, ce moulin était fort petit. Frédéric le fit rebâtir, élever, agrandir à ses frais; il a comme un air de triomphe, même quand le vent tourne du côté du château. De nos jours, le dernier possesseur se trouva gêné dans ses affaires. Il offrit au feu roi de lui vendre sa propriété. "Je sais vos embarras, lui dit ce prince; que vous faut-il? je vous le donne; mais gardez le moulin. Il appartient désormais à plus haut que vous et que moi; il appartient à l'histoire." Et le moulin continue de jeter de la poudre aux yeux.

Sous ce rapport, Frédéric valait un meunier. Nul ne mit jamais plus de soin, d'art et de coquetterie à surprendre, à flatter, à séduire les esprits les plus influens de l'Europe, ceux qui, de son temps, créaient et dirigeaient un pouvoir nouveau, l'opinion. Mais parlons des lieux, non du prince. A Sans-Souci, l'on entre d'abord, à gauche du vestibule, dans une galerie étroite. Elle est garnie de canapés, en satin rose, en bois doré, dormaient, dit-on, les chiens du roi. D'en doute. Les tableaux, de petites dimensions, sont de Lancret ou de Watteau. Ceux de Lancret représentent des Turcs comme on en voyait alors à l'Opéra, et ceux de Watteau des beautés comme on les voyait dans leur boudoir, ou, disons mieux, dans leur salle de bains. Quel plaisir trouvait Frédéric à ces nudités licencieuses! Est-ce là qu'attendaient les généraux et les ministres? C'est le cabinet d'un *petit maître*, et non l'antichambre d'un héros; mais le héros faisait vite oublier l'antichambre.

De ce lieu d'attente, un couloir obscur mène, à droite, à la chambre à coucher, à gauche, à la bibliothèque. Vous jugez si j'y suis entré avec respect, et cette fois, ôtant mon chapeau, quoiqu'on m'eût invité à le garder! La bibliothèque a trois portes; celle du couloir, puis deux portes vitrées: l'une, en face, donne sur la terrasse, d'où l'on jouit d'une vue admirable, comme je le dirai bientôt; l'autre, à gauche, s'ouvre sur une vaste treille en berceau. Dans la pièce, point d'autres meubles qu'un pupitre tournant, sur lequel est encore ouvert un in-folio, *l'Art de la Guerre*, puis un bureau; et, sur le bureau, deux cubes en verre grossier qui ont un décimètre de côté. L'un de ces cubes est l'encrier, l'autre la poudrière. Puis auprès, toute rouillée, une paire de ces grands ciseaux dont les diplomates se servent pour enlever les enveloppes des dépêches. Son épée a plus tranché de difficultés que ses ciseaux (1)!

Les armoires vitrées et fermées qui renferment les livres sont en bois de rose, avec de larges ornemens en cuivre jaune. Et que renferment ces armoires? Pas un livre allemand; quelques livres italiens, tous livres français. Ce sont les meilleurs ouvrages qu'on eût de son temps, et, au premier rang, ceux qui plaisaient le plus au tour piquant de son esprit, les *Provinciales*, les *Œuvres de Voltaire*, édition en neuf volumes in-octavo. Viennent ensuite, au second rang, les livres que devait relire le politique et le guerrier: *Philippe de Comines, Blaise de Montluc, la vie de Masarin, les Mémoires du prince Eugène*. Ce qu'on remarque avec surprise dans la bibliothèque de Frédéric, ce sont les œuvres du poëte Théophile qui fut athée, et, s'il est possible, encore pire; enfin ce *sont*, qui pourrait le croire? *quinze* volumes d'opéras français! Théophile, chez l'esprit fort, chez le guerrier que, sous bien des rapports, Voltaire comparait à César, à toute force, on se l'explique. Mais quinze volumes d'opéras chez Frédéric? Comment leur trouver place entre l'invasion de la Silésie, le démêlement des marais de Custrin, la création d'un code uniforme, l'histoire de la maison de Brandebourg, la gloire et les malheurs de la guerre de Sept-Ans, quand il écrivait à Voltaire ces vers si connus:

Pour moi, menacé du naufrage,
Je dois, en affrontant l'orage,
Penser, vivre et mourir en Roi.

Dans une des armoires est un volume de poésies tout ouvert; il fait partie des œuvres du Roi, et contient, à la marge, des corrections de la main de Voltaire. Voici le texte et la correction de la page en vue; il s'agit dans ces vers des *Lettres persanes*:

TEXTE.

Là, prenant une autre tournure,
Chiche de mots, mais plein de sens,
Usbeck crayonne, à ses Persans,
De nos mœurs la folle peinture.

On lit, de l'écriture de Voltaire, à côté du second vers:

Avare de mots, plein de sens.

Enfin, au bas d'un des corps de bibliothèque se voit une caisse en bois blanc *tout* ouverte; elle renferme des volumes brochés in-8o intitulés: *Œuvres du philosophe de Sans-Souci* avec cette recommandation: *Que ces volumes ne soient pas ôtés de la caisse.* Ils y sont. L'édition de ces œuvres porte pour millésime 1750. Plus bas, on lit ces mots: *Du donjon du château, avec privilège d'Apollon.* Je crois qu'il aurait fallu dire: Avec privilège du Roi. Mais poëte qui commande à cinquante mille héros croit aisément tous ses vers aussi bons que ses soldats sont braves.

Et maintenant passons dans la chambre à coucher. Deux colonnes en stuc, imitant le porphyre, la séparent en deux parties; dans la plus petite était, à proprement parler, *le coucher*: un lit, deux armoires et quatre chaises en formaient tout l'ameublement. Les armoires et les chaises s'y voyent encore. Après la mort de Frédéric, le prince Henri obtint la faveur d'emporter le lit. Plus vaste et mieux ornée, l'autre division de la chambre renferme une commode, un bureau, et quelques meubles. On y voit encore, avec attendrissement, le fauteuil à bras, en soie rouge, sur lequel le grand homme expira, et jusqu'au petit coussin de serge verte rempli de son, sur lequel il appuyait sa joue souffrante. De son vivant se trouvait, au fond de cette chambre, un portrait de Gustave-Adolphe. Il est aujourd'hui remplacé par un portrait de Frédéric. Tout, dans ses traits pleins d'esprit et de feu, respire la pénétration, le commandement, l'audace. Comme à Kolin, on croirait qu'il va dire à ses grenadiers, déjà rebutés de dix attaques: "Voulez-vous donc vivre toujours?" Sur une commode est la pendule qu'il montait constamment de sa main; elle a cessé de battre avec sa vie. L'une et l'autre se sont pour jamais arrêtées à deux heures vingt minutes!

Hâtons-nous. Voici le salon de musique, puis voici la salle à manger, soutenue par quinze colonnes de marbre blanc, qui coûtèrent 30,000 ducats. Le roi y a fait mettre le buste de Charles XII aux pieds d'une statue de Vénus Uranie. Il reprochait, par là, au héros suédois d'avoir trop négligé l'amour, mais à quels amours sacrifiait donc Frédéric! Inclinez-vous enfin, vous êtes dans la chambre qu'habitait Voltaire. Cette table couverte d'un velours bleu lui servait de bureau, et cette pendule qu'on voit tout auprès est un magnifique présent de Mme de Pompadour au roi de Prusse. On respire, en entrant dans ces lieux, comme un parfum de poésie. Que vois-je? une toilette de femme! Cette chambre a-t-elle aux esprits vifs, ornés, délicats, qui donc l'habitera demain? — La cour arrivera demain. Mme la grande duchesse de Mecklembourg n'en veut point d'autres.

De la chambre de Voltaire, comme de la bibliothèque du Roi, une porte vitrée conduit sur la terrasse. Aux deux extrémités sont deux tombeaux où Frédéric fit enterrer ses chiens. On lit encore, des pierres tumulaires, les noms de *Diane*, de *Thisbé*, de *Phiss*. Cette terrasse, sur laquelle s'étendent des tapis de gazon et de fleurs, est renfermée dans un balustre de marbre blanc. De ce point élevé, quelle vue! L'œil, glissant sur le sommet des arbres du parc, découvre au loin des hameaux, des villes, de frais vallons, de vertes prairies, des forteresses, l'Havel et ses lacs, qui scintillent des navires à voiles, puis, tout au loin, des pentes boisées qui donnent au tableau un encadrement d'un vert sombre. De terrasse en terrasse, on descend au fond des jardins. Chaque terrasse, exposée au midi, est garnie de serres adossées aux murs. "Vous le voyez, disait Frédéric au prince de Ligne, ce courtisan si spirituel, vous le voyez, j'ai dans mes serres des figuiers, de la vigne, et je ne puis avoir, à Sans-Souci, ni figues, ni raisin.—Sire, il n'y croît que des lauriers!"

Hélas! à l'ombre de ces lauriers, fut méditée une spoliation qu'un dernier acte d'iniquité vient d'accomplir. J'avais sur moi précisément, à Sans-Souci, un volume de la correspondance de Voltaire. Qu'on le voie avec peine exprimer, approuver ce dont il gémirait, comme nous aujourd'hui! Le premier traité de partage fut signé le 5 août 1772, on laissait à Poniatowski un semblant de royaume. Voltaire écrit plus tard à Frédéric: "Je ne sais si je me trompe sur le Roi de Pologne, mais je trouve qu'il a bien fait de se cotiser à votre royauté. Il a bien justifié l'ancien proverbe grec: *la moitié vaut mieux que le tout.* Il lui en restera toujours assez pour être heureux." Il ne veut pas que les trois cours aient à s'en tenir là. Le philosophe écrit au conquérant, en cachant le sérieux sous le badinage: "Tout ce qui me fâche, Sire, c'est qu'on dit que vous avez fait renouer des conférences entre Moustapha et mon Impératrice: j'aimerais mieux que vous l'aidassiez à chasser du Bosphore ces vilains Turcs, ces ennemis des beaux-arts, ces éteignoirs de la belle Grèce. Vous pourriez encore vous accommoder, chemin faisant, de quelques provinces pour vous arrondir; car enfin il faut bien s'occuper, on ne peut pas toujours lire, philosopher, faire des vers et de la musique."

Qu'il est triste de voir ou conduit une préoccupation trop vive! C'est l'ami le plus fervent des hommes, de la raison, de la justice, de la liberté, qui trouve bien que l'on s'*arrondisse*, qu'on se partage la terre comme un gâteau des Rois, et les peuples comme des vils troupeaux! Voltaire presse, et Frédéric a l'air de se faire prier. Voltaire, avec son œil de lynx, voyait l'avenir dans le présent; Voltaire, courtisan délicat, savait bien qu'il flattait un des secrets penchants du prince; mais savait-il que ce penchant deviendrait un goût de famille? Depuis Marie-Thérèse, Catherine et Frédéric, les souverains du Nord sont devenus de simples mortels; il n'y a plus pour eux de joies sans partage! Ah! cessons. La raillerie n'est plus de mise devant le mépris de la foi jurée, devant l'humanité qui souffre et s'indigne. Ce n'est pas au feuilleton, c'est à la tribune, c'est à la plus haute éloquence à défendre le droit des nations outragées. Cessons de si graves pensées ôteraient tout charme à Sans-Souci.

Hors du parc, à quelque distance, on aperçoit des maisons russes formées de troncs d'arbres façonnés à la hache et superposés. On lit, à ce sujet, ces mots dans un petit livre ou *Guide* que prennent à Berlin, tous les voyageurs, "Les premiers habitans de ces maisons furent envoyés en *présent*, au Roi défunt par l'Empereur Alexandre, comme chanteurs pour le 1er régiment de la garde." Ce *présent*, composé d'hommes et de femmes, relève peu la dignité de l'espèce et surtout de la nation. Ne dirait-on pas que le Czar donnait des chevaux de l'Ukraine? Plus touché des droits de l'humanité, plus sensible aux maux de l'exil, le Roi défunt voulut au moins que les serfs trouvassent, à Potsdam, une image de la patrie, c'est-à-dire des cabanes russes, une église grecque, ce qui rappelle l'homme et qui remonte à Dieu. Le donataire a réhabilité le cadeau. Il figure mal dans l'histoire d'Alexandre, mais il anime et varie le paysage aux environs de Sans-Souci.

Avec cette colonie, qui n'est pas grecque, mais tartare, avec Sans-Souci qui plait à tous les souvenirs de l'intelligence, quoi de plus à Potsdam? Viennent encore trois remarquables résidences. Il y a Charlottenhoff. C'est une charmante villa de Pompéï, parée d'une simplicité antique, avec son porche de si mauvaises proportions, avec ses fraîches nymphées, son vert gazon vu à travers une simple coupe de marbre, et ses vignes qui grimpent le long des ormeaux ou s'étendent sur les traverses d'un portique: charmante création du Roi régnant, et qui la favori qu'embellit le bon goût mieux que la richesse! Il y a le Palais-Neuf, qu'éleva Frédéric après la guerre de Sept-Ans, comme pour prouver que ses désastres n'avaient pas épuisé son Trésor; dans la bibliothèque, se trouve un portrait de Voltaire dessiné, en charge, de la main du Roi, et d'un crayon fort malicieux. Il est placé sur un rayon, derrière les œuvres de J. B. Rousseau et de La Mothe-Houdard: est-ce encore une malice, ou, comme aurait dit Voltaire, une niche? Puis, au bas de la ville se trouve le *château*. Ses élégantes colonnades, ses jardins, ses bosquets, leurs ombrages, forment un agréable coup d'œil quand on les côtoie en chemin de fer. Sous ces bosquets riants, on aperçoit trois charmantes pièces de canon; bonnes pour bocagères! Faunes et dryades ont peu coutume de les rencontrer dans leurs bois. Mais le parc renferme le buste en bronze de plusieurs généraux, et près des bustes on a mis des canons, comme on peindrait une jolie femme avec son éventail.

(à continuer.) F. BARRIERE.

(1) La vérité m'oblige à dire qu'ils avaient encore un autre usage. Frédéric s'en servait pour retrancher des livres nouveaux ce qui l'ennuyait; de trente volumes, il n'en faisait qu'un. "Bon de son temps: mais du nôtre!

Causeries.

REDOWA; REDOWER! Voici une nouvelle danse et un nouveau verbe qui vont mettre le monde en émoi. Et nous qui avancions naguère cette proposition hérétique, à savoir que tout passe à Paris, excepté la Polka! La voilà, la pauvre fille, sinon tout à fait trépassée, du moins fort malade. Hélas! tout meurt ici-bas, ou, pour mieux dire, tout se transforme. Car la Polka, la Mazourka, la Redowa, ces trois sœurs d'origine slave, auxquelles M. Laborde a servi de parrain parmi nous, ont un air et une tournure de famille, qui tromperaient difficilement un œil exercé.

Vous connaissez Laborde; c'est le maître à la mode. C'est chez lui, dans sa jolie salle de la rue de la Victoire que se réunissent, trois fois par semaine, les plus élégants jeunes gens de Paris et nos plus charmantes danseuses. Dans ses cours particuliers, Laborde a l'honneur de guider le pas des jeunes femmes et des jeunes personnes du plus grand monde. Il n'y a point d'exemple qu'aucune de ses jolies élèves ait bronché. Tout dernièrement, les baigneuses de Dieppe avaient eu la piquante idée d'offrir à Laborde une médaille en or comme un témoignage d'estime et de gratitude. Sur un côté de la médaille devait être gravé le nom du professeur, et sur l'autre une figurine en relief représentant la Polka. Ce projet, mûri en silence, a dû être ajourné à l'année prochaine, par des circonstances indépendantes de la volonté des élèves. Mais tout porte à croire qu'au lieu de la Polka, c'est la Redowa qui sera gravée sur le revers de la médaille. Laborde ne suffit plus à ses nombreux redoweurs; s'il propose une valse, une mazourka, une tarentelle, on lui ferme incontinent la bouche, on l'entoure, on le presse, et l'on s'écrie en chœur:—*Nous voulons redower, enseignez-nous la redowa!* A bas toutes les danses connues! Vive la Redowa!

Si bien que dans les salons, dans les bals, à l'Opéra, aux Variétés, dans la salle Valentino, partout enfin cet hiver, un homme ou une femme qui ne sauraient pas redower seront regardés comme des Hurons et des antropophages.

LE GRAND-SEIGNEUR ET L'ARTISTE.—Un fonctionnaire fort haut placé dans un des premiers ministères de France, occupait, il y a quelques années, une place importante dans une ville de province que charmait de temps à autre une troupe de rossignols nomades.

Or, il advint un jour qu'une jolie cantatrice s'arrêta dans la ville, et souscrivit un engagement de trois semaines avec le directeur.

Elle était jolie comme une vignette de Lawrence, et Greuze n'a jamais imaginé de bouche plus appétissante, de cheveux plus blonds, d'yeux d'un plus doux azur.

Le galant fonctionnaire s'enamoura de la belle voyageuse, et, s'abandonnant au crime en criminel, il lui écrivit une petite lettre dont le style était rehaussé par un billet de cinq cents francs.

La cantatrice avait un mari; elle lui remit le poulet ce qui était, on l'avouera d'une vertu un peu bien exemplaire.

Le mari se gratta le front, c'était le cas, et il eut une idée. Prenant une feuille de papier, il écrivit à la femme du fonctionnaire:

Madame,

Vous trouverez sous ce pli une lettre de votre mari qui légitimera à vos yeux, je l'espère, la hardiesse de ma démarche.

Votre mari trouve ma femme à son gré et lui offre cinq cents francs pour un rendez-vous. C'est fort bien, d'autant mieux que pendant qu'il la regardait, je vous contemplais, vous, madame, et devenais amoureux de votre personne. Mais pour n'être qu'un artiste, je serai plus gentilhomme que votre mari, et si vous daignez m'accorder un rendez-vous, je serais trop heureux d'emprisonner vos boucles brunes dans deux billets pareils à celui que je vous retourne.

Le fonctionnaire fut vertement tancé par sa femme et ne reparut pas au théâtre de la saison.

La compagnie de Jésus est en ce moment en désarroi. L'année dernière, sept de nos principales églises de Paris étaient évangélisées par les révérends pères; cette année, il en sera tout autrement. Voici M. de Ravignan, l'éloquent orateur, malade, et ne pouvant continuer le cours de ses conférences à Notre-Dame. Les auditeurs, du reste, y gagneront car le révérend père Lacordaire a bien voulu prêcher à sa place.

Pendant deux ans, les médecins ont défendu au père de Ravignan l'usage de la parole; c'est une rude pénitence. Mais ce qui afflige le plus la compagnie, c'est la retraite peu prévue du père Desplaces, qui, après M. Ravignan, tenait parmi les jésuites le sceptre de l'éloquence. Le père Desplaces abandonne les révérends pères, et le gouvernement vient de le nommer à la chère d'éloquence de la Sorbonne pour remplacer M. l'abbé Cœur que plusieurs brouillons, amis dévoués de MM. Quinet et Michelet, ont empêché l'année dernière de faire le cours.—Voilà donc les deux plus grands orateurs de la rue des Postes éloignés de la compagnie qui reposait toutes ses espérances sur le père Humphry, dont les épaules, il faut le dire, sont bien faibles et les reins bien peu solides pour soutenir un tel fardeau!

Depuis longtemps, l'honnête homme avait peine à faire ses frais, aujourd'hui, il est exposé à se trouver en perte.

Un postillon des environs de Meaux, ayant trouvé une montre, s'empressa d'en rechercher le légitime propriétaire. C'était un ancien commissaire-priseur, électeur influent et chaud partisan de M. Lebobe. Le digne postillon, en faisant son devoir, n'avait pas compté sur une récompense, mais son étonnement fut grand quand on lui reprocha de rendre une montre dont le verre était cassé.—Sa position de père d'une nombreuse famille ne lui permit pas de proposer de faire réparer le dégât à ses frais, mais nous savons que ses offres auraient été acceptées.

On accusait devant Mme de Girardin M. Alexandre Dumas de prêter son esprit chez les autres.

—C'est possible, dit-elle, mais on prend à habile, si le plagiat existe. C'est le Jupiter-amphitrion. On le croit marié, on loges dans celui-ci s'est introduit.

Un coup certier fash onatre, et renomme pour ses prodigalités et ses vers, enlevait... Breda et Notre-Dame-de-Lorette, vient d'envoyer à une de ces jolies pécheresses une fort belle parure en diamants, jusqu'une pos de vingt mille francs.... Comment peut-on suffire à tout cela? demandait la sottise à Mme de B.... car enfin c'est bien singulier... pour un poëme, mieux il vole.

M. D...., docteur sur le retour, est très-naïf dans ses répliques. Une jeune fille, attaquée d'une grave maladie a repris le dernier des soins, ne put résister à la force du mal et succomba, malgré la bonne volonté du médecin. Comme on lui demandait s'il avait eu connu de cette jeune personne, il répondit avec beaucoup de bonhomie: Oh! non, je ne peux pas; vous concevez que si un médecin se mettait sur ce pied là, ce serait toujours à recommencer!

Décédé hier, à midi et 1/2, à l'âge de 31 ans, JAMES B. MARKS. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de la famille Bacon, sont priés, sans autre invitation, d'assister à son enterrement, qui aura lieu aujourd'hui, à quatre heures et demie P. M. De la part de sa famille.

Décédée hier, 16 courant, à 8 heures 1/2 du matin, à l'âge de 6 ans et 6 mois, MARIE HILDA, fille de SAMUEL STEWART et de M. HILDA GIQUEL. L'enterrement aura lieu aujourd'hui à 4 heures 1/2 précises de l'après-midi, son corps est exposé rue du Camp, entre St Joseph et Julia. Les amis et connaissances de la famille sont invités à assister aux funérailles sans autre invitation.

Fallecio ayer à las 8 1/4 de la noche, DON ILDEFONSO GARCIA. Sus amigos y conocidos son invitados a sus funerales que tendran esta tarde à las 4 en punto. Su cuerpo esta depositado a su ultima residencia, calle San Felipe No 12, entre las de Conde y Levee. De parte de su Familia.

Décédé hier soir, à 8 heures un quart, M. ILDEFONSO GARCIA. Ses amis et connaissances sont invités d'assister à ses funérailles, qui auront lieu cette après-midi à 4 heures. Son corps est exposé à sa dernière demeure, rue St-Philippe No 12, entre celles Conde et Levee. De la part de sa Famille.

Avis d'Election.

ATTENDU qu'à une élection tenue dans le cinquième District représentatif le vendredi 12 du courant, pour nommer un représentant à la Législature, les deux candidats, B. G. Fontenau et Charles Forstall, ont obtenu le même nombre de voix; et

Attendu qu'en vertu d'un acte de la Législature, approuvé le 25 janvier 1847, il est fait un devoir au Shérif de donner, dans les dix jours qui suivront la première élection, et pendant un mois, dix jours, avis d'une nouvelle élection, en conséquence,

Avis est par le présent donné aux électeurs dûment qualifiés dudit district, lequel se compose de toute cette portion de la première municipalité comprise entre une ligne passant par le milieu de la rue St Louis et se prolongeant jusqu'au chemin de la Metairie, de la suivant le dit chemin jusqu'au canal de la Nouvelle Orleans et de là en descendant le milieu de la rue St Philippe, depuis le fleuve jusqu'à sa jonction avec le bayou St Jean; et de là en suivant ledit bayou jusqu'au chemin de la Métairie, de là suivant toujours ledit chemin de la Métairie jusqu'à la rue St Louis, qu'une élection aura lieu samedi 27 du courant, pour nommer un représentant dudit district, en remplacement de M. Louis St Martin démissionnaire.

Le Poll sera ouvert depuis 9 heures du matin jusqu'à 6 heures de l'après-midi, dans les bureaux suivants, désignés par le Conseil Général de la ville de la Nouvelle Orléans, sous la présidence et le contrôle des commissaires et secrétaires déjà nommés conformément à la loi, savoir

Bureau No 10—Pour toute cette partie du 5ème District représentatif, comprise entre le fleuve, la rue des Remparts, la rue St Louis et la rue St. Pierre, au café de la Ville, encoignure St Pierre et Chartres, sous la surveillance de MM. Philippe Avegno, Benjamin Van Ostern et Nicolas Burle, commissaires, et de MM. Louis Bozonier et Antoine Bozonier, secrétaire.

Bureau No 11.—Pour toute cette partie du même district, comprise entre le fleuve, la rue des Remparts, la rue St Pierre et la rue St Philippe, au café de Salassi, vis-à-vis le théâtre d'Orléans, sous la surveillance de MM. Guy Dreux, Paulin Blanque et J. F. Faurès, commissaires, et de MM. V. Jonnarron et Arthur Arroyo, secrétaires.

Bureau No 12.—Pour toute cette partie du dit district, située derrière la rue des Remparts, entre les rues St Louis et St Philippe, à la case à pompe de la rue Dumaine, entre Remparts et St Claude, sous la surveillance de MM. Z. Latour, Clément Ramos et James Lolly, commissaires, et de E. A. Michel et J. Wiltz, secrétaires.

Les votes seront comptés aussitôt que la boîte au scrutin aura été fermée, et les retours en seront immédiatement faits au shérif.

Bureau du shérif, 16 février 1847.

17 fev—10 J. L. LEWIS, Shérif.

1ère MUNICIPALITE—Bureau du Voyer.

IL sera reçu à mon bureau, jusqu'à samedi, 20 courant, des propositions cachetées pour l'achat d'un mât de pavillon ayant 80 pieds de long, 18 pouces de diamètre d'un bout et 10 pouces de l'autre, avec son gréement entièrement neuf; le mât est sur la promenade Carondelet, en face le chantier de M. McArthur: le gréement est chez M. Kenmure, 23, rue St Pierre.—Conditions: comptant.

17 fev L. SURGI, Voyer.

AVIS est par le présent donné qu'il a été perdu par feu Antoine Lacour, alias Regus, le billet dont suit la description:

"$5000 Nouvelle-Orléans, le 18 mars 1841.

"Dans un an de cette date, je payerai à l'ordre de "Mme Ve Gaumont, la somme cinq mille piastres, "valeur reçue, (Signé) F. LEFEBVRE.

"(Endossé) Ve GAUMONT.

à

ANTOINE † LACOUR.

marque.

J. B. PERREAULT } Témoins.
E. BARAU }

Et en travers du billet:

Ne varietur. Nouvelle-Orléans, le 19 mars 1841.

(Signé) FELIX PERCY, Notaire public.

Toute personne qui aura trouvé ce billet, est priée de le remettre au soussigné.

A. RAMARRE,

Exécuteur testamentaire,

17 fev—3m 16j Encoignure Morales et Union.

VIN—500 quarts pipes et huitièmes Port, Marseille, Malaga, Pique Madère, &c.—Aussi Champagne et St. Julien en paniers et caisses, à vendre par ROBERTS & HALL,

17 fev 75, rue des Magasins.

COUPEROSE—175 barils couperose anglaise, à vendre par ROBERTS & HALL,

17 fev 75, rue des Magasins.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI SOIR, 16 février 1847.

COTON.—Arrivé depuis le 12 courant, en coton Louisiane et Mississippi, 5,736 balles, Tennessee et North Alabama 4,706, Arkansas, 3,484, Floride, 631, Mobile, 364, Texas, 70—en tout 15,009 balles. Expédié en même temps, pour Liverpool, 3309 balles, Glasgow, 1,573; Havre, 684; New-York, 543; Boston, 1,751; Philadelphie, 70—en tout, 9,730 balles. Ce qui fait une augmentation, dans notre stock, de 5979 balles et laisse en mains y compris tout ce qui se trouve à bord de navires non-expédiés ce jour, un stock de 227,660 balles.

ETAT DU COTON.

1846 Sept 1er. Stock en mains		6,549
Arrivé durant les trois jours	15,009	
Arrivé antérieurement	473,998	
		489,007
		495,556
Expédié durant les trois jours	4,730	
Expédié antérieurement	258,157	
		267,887
		227,669

La demande pour le coton était aussi active samedi dernier qu'elle l'était les jours précédents, les ventes se sont élevées ce jour-là à 5000 balles à des prix bien soutenus mais depuis hier, la demande a fléchi, et les ventes de ces deux derniers jours n'ont pas dépassé 4,000 balles, sans aucune altération dans les prix; d'un autre côté il y a beaucoup moins de coton offert, et cette circonstance rend le marché plus ferme. Nous répétons nos anciens cours.

VENTES—1192 balles à 7 1/2, 113 à 10 1/4, 900 à 10 3/8, 347 à 10 9/16, 119 à 10 3/8, 150 à 10 1/2, 250 à 10 3/4, 9 à 11 1/4, 813 à 11 1/2, 150 à 10, et 115 à —

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

LOUISIANE ET MISSISSIPI.

Inferior	00 @ 00
Ordinary	10 @ 10 1/4
Middling	9 1/2 @ 9 3/4
Good Middling	00 @ 10 1/2
Middling Fair	10 3/4 @ 11c.
Fair	11 1/4 @ 11 3/4
Good Fair	00 @ 00
Good and Fine	00 @ 00

TENNESSEE ET NORTH ALABAMA.

Average list.

Good	00 @ 00
Common	00 @ 00
Extreme prices	00 @ 00

TABAC.—Arrivé depuis le 12 courant, 167 boucauts, expédiés dans le même temps, rien. Stock en entrepôt et à bord 5749 boucauts.

—Nous n'avons aucun changement à enregistrer sur ce marché, aucune vente importante n'est venue à notre connaissance. Les arrivages commencent à devenir plus abondants, nous devons espérer qu'avant peu notre stock aura acquis de l'importance. Nous cotons inférieur 1 3/4 a 2 c. ordinaire, 2 a 2 1/2 bon, 3 3/4 a 3 1/2, beau 4 1/2 a 4 3/4 de choix, 5 a 6 c.; capes de cigarres 2 a 10 c. par lb.

ETAT DU TABAC.

1846 Sept 1er. Stock en main		17,046
Arrivé durant les trois jours	167	
Arrivé antérieurement	7,125	
		7,292
		24,338
Expédié durant les trois jours	00	
Expédié antérieurement	18,549	
		18,549
		5,789

SUCRE.—Depuis notre dernière revue les ventes se sont élevées à 1500 boucauts, le marché a été très actif, et les prix ont été parfaitement soutenus. Nous cotons 5 a 7 3/4 pour les qualités extrêmes. Pas de vente sur la levée.

SUCRE HAVANE.—Aucun changement sur ce marché, vente d'hier 200 caisses à nos cours précédents.

MELASSE.—Le marché a été très animé depuis notre dernière revue, les ventes se sont élevées à 2000 barils de 27 a 28 c. par gallon. Pas de vente sur la levée.

CAFE.—Il ne s'est fait que peu de chose en Rio, le marché est calme et même état. Les prix flottent de 7 a 7 1/2 par lb.

FARINE.—Le marché est maintenant assez ferme, les ventes se sont d'environ 2,500 barils Ohio, à $6 par baril. Illinois et Missouri, $6.25, de St. Louis à $6.50 a $6.75 par baril.

GRAINS.—La demande pour le Maïs est très active malgré les forts arrivages les prix sont bien soutenus. Les transactions depuis notre dernier rapport s'élèvent à 40,000 boisseaux de $1.00 à $1.10. [illegible]

PRODUITS DE L'OUEST.—PORK.—La hausse que nous avions signalée dans notre dernière revue s'est soutenue, et 1200 barils ont été vendus à $12 pour le Mess et $12 30 pour le Prime. Porc en grenier [illegible]. BACON.—Nous n'avons encore que de faibles transactions à enregistrer, à cause de la réduction de notre stock, les prix par suite augmentent. Les opérations depuis notre dernier rapport se montent à 150 carriques y compris 80 carriques de plats côtes fumés en ville [illegible] [illegible] jambons 5 1/2 à 7, épaule 4 [illegible] a 12 c. par lb.

BŒUF.—Notre approvisionnement est toujours très faible et ne s'est fait par conséquent aucune transaction importante, nos prix sont à peu près nominaux, de [illegible] cette base que sur quelques petites ventes faites [illegible] quelques temps. Mess $13 50.—Prime $9 50.—B. Baril $6 00 a $9 par baril. Graisse.—La demande se maintient très active, quelques petites ventes de tout premier choix ont été vendus a une hausse. Les transactions depuis notre dernière revue, s'élèvent à 1,200 barils et tierçons, et 2500 [illegible] de 6 1/4 a 8 c. par livre, qui sont les prix extrêmes du marché.—Beurre et Fromage de l'Ouest.—Aucun changement à noter.

WHISKEY.—Le marché est dans le même état que par notre dernier rapport. 1,200 barils ont été vendus de 23 a 23 1/2 par gallon pour le rectifié. Il ne s'est rien fait en ordinaire.

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE.—Il s'est fait très peu de chose depuis notre dernier rapport, le marché malgré la rareté de l'argent, reste ferme, et les prix ne fléchissent pas.

CHANGE.—Le marché a baissé depuis notre dernière revue par suite de la rareté de l'argent. [illegible] cotons sterling à 4 a 5 pour cent de prime et francs 5f 45 a 5f 50.—New-York à 60 jours 1 1/4 a 2 3/4 pour cent d'escompte—à vue 3/4 a 1 pour cent d'esc.

FRETS.—Les taux du fret sont fermes et bien soutenus, et de nouveaux engagements ont eu lieu à nos cours. Du coton a été chargé pour Liverpool à 23 1/2 c. par boisseau.

FRETS.

COTON	.....Pour	Liverpool	1d ....la livre
do	.....Pour	Havre	2 cts ....la livre
do	.....Pour	New-York	3/4 @ — ....la livre
do	.....Pour	Boston	1 @ ....la livre
TABAC	.....Pour	Cowes, &c	Point d'embarquem.
do	.....Pour	Lond. dir.	60c ....par boucaut
do	.....Pour	Hambourg	Point d'embarquem.
do	.....Pour	Brême	Point d'embarquem.
do	.....Pour	Liverpool	57s ....par boucaut
do	.....Pour	Havre	00 @ — par boucaut
do	.....Pour	N. York	$10 @ $12 par bct.
do	.....Pour	Boston	$12 @ $00 — "
do	.....Pour	Philadel.	$00 @ $00 — "
SUCRE ET MELASSES			*Ports du Nord.*
do	.....De la	côte	Point d'embarquemnt.
do	.....De la	ville	$6 00 @ 0 00 par boct.
BACON	.....Pour	New York	$4 50 @ 4 00 par boct
do	.....Pour	Boston	$5 00 @ 0 00 par boct
PORC	.....Pour	New York	$1 @ 25 ...par baril
do	.....Pour	Boston	$1 00 @ 00 par baril
FARINE	.....Pour	New-York	$1 @ $1 12 1/2 par baril
do	.....Pour	Boston	$1 25 @ $1 37 1/2 p. baril
do	.....Pour	l'Anglet	$— @ — ......par baril
PLOMB	.....Pour	New-York	$4 @ — ......par ton
do	.....Pour	Boston	$4 @ — ......par ton
CHANVRE	.....Pour	N. York	Pas d'embarquement
do	.....Pour	Boston	Pas d'embarquement

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPÉDIÉS.

Navire ang Belinda, Kelly, pour Liverpool.
ang Ariminta, Rogers, pour Liverpool.
ang Triton, Smith, pour Liverpool.
Barque Mary Parker, Sharp, pour Philadelphie.
Siberia, Bartelle, pour Liverpool.
Champion, Moses, pour Cork et un marché.
Bricks Apalachicola, Smith, pour Tampico.
Moselle, Eustis, pour New-York.
Jefferson, Morgan, pour Golfe du Mexique.
Merrimack, Colson, pour New-York.
Goelette Ann, Rogers, pour Philadelphie.
Emma Norton, Webster, pour Rio-Grande.
Emeline, Marshall, pour Charleston.
Ontwa, Cordson, pour Apalachicola.
Lavinia, Morton, pour Brasos Santiago.
Steamer Mobile, Sutton, pour Mobile.

ARRIVÉS.

Navire Timoleon, Pyer, de Londres.
France, Lyer, d'Anvers.
Brick Perfect, Gardner, de Tampico.
Goelette Sharon, Golding, de Tampico.
Steamers Clinton, Adams, de Bayou Sara.
Concordia, Pease, de Vicksburg.
Mary Ann, Duncan, du Bayou de Glaize.
Majestic, Ure, de Baton Rouge.
Carolina, Hadlock, de Leflore.
James L. Day, Reynolds, de Mobile.

MARTIN L'ENFANT TROUVÉ,

Par Eugene Sue.

La neuvième livraison de MARTIN L'ENFANT TROUVÉ, vient d'être reçue par le soussigné,

V. HEBERT, Libraire.

16 fev 149, rue de Chartres.

A VENDRE.—310 Pêchers et Pruniers 1ère qualité, reçus de New-York par le navire Sartelle, du célèbre jardin de M. Roche, de Morristown, New-Jersey, à vendre par ANTHONY FERNANDEZ,

16 fev—2 rue Toulouse, No 57.

PERDU—Ces jours derniers, en parcourant les rues Ste Anne et Royale, un Bracelet monté en or, et ayant forme de serpent. Une honnête récompense sera accordée à la personne qui remettra l'objet précité au bureau de cette feuille.

16 fev—3f

CHAPEAUX de Paille et Mexicains—Venant d'être reçus par le navire Kentucky, et à vendre par FROST & Co,

16 fev 10, Magasins.

BRODEQUINS, Bottes et Souliers—Actuellement en débarquement du navire Kentucky, et à vendre par FROST & Co,

16 fev 10, Magasins.

CHAPEAUX CIRES—10 caisses venant d'arriver et à vendre par FROST & Co,

16 fev 10, Magasins.

SUCRE Havane—30 caisses sucre blanc, en magasin et à vendre par Wm. B SIMMONS,

16 fev 44, Poydras.

FROMAGE—185 caisses d'excellente qualité, en débarquement du steamer Mountaineer, à vendre par Wm B SIMMONS,

16 fev 44, Poydras.

NOUS soussignés passagers à bord du brick Perfect, capitaine Stephen A. Gardner, venant de Tampico, nous empressons de témoigner au capitaine nos sincères remercîmens, pour l'urbanité avec laquelle nous avons été traités, et pour les soins dont nous avons été l'objet pendant la traversée: et le recommandons aux voyageurs.—François Castaing, Moses Hyaman, J. B. Rusconi, S. Michael, Olivier H. Geffroy, John E. Garey, Joseph Mogridge.

17 fev—1f

BANQUE DE CITE.

Nouvelle-Orléans, 16 février 1847.

LES actionnaires de cette Banque sont notifiés par le présent avis, qu'une élection de 12 directeurs pour l'année courante, aura lieu au local de la Banque, lundi, le 1er mars prochain, entre 10 heures A. M., et à 2 heures P. M.

17 fev R. J. PALFREY, Caissier.

BANQUE DE LA LOUISIANE.

Nouvelle-Orléans, 17 février 1847.

CETTE Banque sera fermée lundi prochain 22 courant, ANNIVERSAIRE DE LA NAISSANCE DE WASHINGTON. Les affaires de jour la devront être réglées le samedi 20 courant. Les demandes d'escompte devront être faites le vendredi 19.

17 fev R. M. DAVIS, Caissier.

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS

CONSEIL DE LA MUNICIPALITE No 2.

Séance du 8 février 1847.

ATTENDU que le Conseil est d'opinion que l'ouverture et la prolongation des rues Kerlerec, Treme et Mystérieuse, serait avantageuse au public, il est résolu que le Maire devra donner, en anglais et en français, dans deux gazettes publiées à la Nouvelle Orléans, avis de l'intention qu'a ce Conseil d'ouvrir les dites rues Kerlerec, Treme et Mystérieuse, comme suit, savoir:

1o La rue Kerlerec, à partir du point où elle se trouve actuellement, en suivant une ligne un peu oblique jusqu'à la rue d'Amour, de manière qu'elle aille aboutir exactement à la rue de l'Histoire.

2o La rue Treme, depuis l'Esplanade, en suivant une ligne droite jusqu'à la rue Kerlerec, prolongée comme il est dit ci-dessus.

3o La rue Mystérieuse, à partir de la rue St Claude jusqu'à la rue Colombus, en suivant une ligne oblique.

Et le dit ouvrage sera fait conformément au plan fait par le voyer de cette Municipalité, le 9 janvier 1847, et déposé au bureau du Recorder de cette Municipalité.

Résolu de plus que l'avocat de cette Municipalité soit requis de remplir toutes les formalités voulues pour la mise à exécution de la résolution ci-dessus.

(Signé) P. SEUZENEAU, Recorder.

Approuvé le 8 février 1847.

(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.

Pour copie conforme,

A. MAZUREAU, Secrétaire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS.

EN conséquence de ce qui précède, je préviens tous ceux que cela peut intéresser que dans non moins de dix jours ni plus de trente jours à partir de la première publication du présent avis, le Conseil de la Municipalité No trois agira sur la demande dont il est fait mention dans la résolution ci-dessus, le tout conformément aux dispositions de l'acte législatif du 3 avril 1832, qui règle l'ouverture des rues dans la ville de la Nouvelle Orléans.

Nouvelle Orléans, le 10 février 1847.

11 fev—10 A. D. CROSSMAN, Maire.

COLLEGE St-TAMMANY,

A MANDEVILLE, Louisiane.

CETTE Institution sera ouverte pour la réception des élèves, le lundi, 1er mars prochain. Les nouveaux arrangements qui ont été pris doivent faire préférer ce Collège à beaucoup de parents pour surveiller l'éducation de leurs enfants dans leur Etat natal, parmi les avantages qu'il offre est celui de deux Bibliothèques, l'une destinée aux adultes et l'autre aux plus jeunes enfans pour le temps de leur récréation, contenant chacune des livres instructifs, revues et recueils à la portée de la classe à laquelle ils sont destinés. Une riche collection de Botanique qu'on doit mis à même d'offrir à ce Collège... ces collections, et l'appareil de physique nécessaire aux études et expériences élémentaires, est déposé dans la Bibliothèque. Les personnes, dont les noms suivent, composent le comité d'inspection du Collège. Il est inutile d'en dire davantage sur la conduite, l'ordre et l'administration de l'instruction sous leur patronage.

Son Exc. le Gouverneur Isaac Johnson,
L'Hon. Trasimond Landry, Lieutenant Gouvern.
L'Hon. Charles Gayarré, Secrétaire d'Etat,
Le Gen. Joseph Walker, Trésorier de l'Etat,
L'Hon. A. D. Crossman, Maire de la ville,
Le juge Richardson, MM. Glendy Burke,
Le col Maunsel White, John M Bell,
Le juge Jones, Martin G Penn,
Le juge Geo C McWhorter, C Ratliff,
Le général Lacoste, Chs Dunoral,
Le Dr Walter Brashear, L Lejeunier,
L'Hon. Pierre Porche, J J Mercan,
L'Hon. T N Carrigan, L' Barton,
R N Fortier, W L Hodge.

Le succès de cet établissement est pour nous un sûr interrupteur envers le comité de l'inspection et à qui un rapport suprême de l'état du collège est transmis chaque trimestre.

Les parents n'ont donc pas à craindre de voir leur confiance trompée en plaçant leurs enfans dans le collège St. Tammany, ils pourront en tout temps visiter l'établissement. Je serai en ville les 26, 27 et 28 de ce mois, à l'Hotel d'Orléans, rue de Chartres, et prendrai charge des élèves qui seront prêts à entrer le 1er mars. EDWARD BARNWELL.

Le prospectus se trouve chez S. Woods, libraire, No 49 rue du Camp.

Les professeurs et maîtres d'études sont priés de se tenir prêts le 28 février. 12 fev

ON DEMANDE, tout de suite, un maître d'études. S'adresser à l'institution G. BOYER, rue Conti, entre Dauphine et Bourgogne. 15 fev

ON DEMANDE—Dans l'Institution de Demoiselles, une Dame qui sache l'Anglais et le Français, et puisse diriger une classe élémentaire. S'adresser de midi à 2 heures, au bureau de ce journal, rue du Camp, No 13 15 fev

Cours de solfège et de Musique vocale.

M. BROCARD a l'honneur d'annoncer qu'il a ouvert dans l'Institution de Mme ARPIN, rue Conti, entre St Louis et Bourgogne,

UN COURS DE SOLFEGE ET DE MUSIQUE VOCALE,

qui a lieu les lundi, mercredi et vendredi, de 4 à 5 heures.

Les jeunes personnes étrangères à l'Institution sont admises à ce cours. 14 fev—1m

Librairie de Lelievre, Rue Royale, No. 210, Encoignure de la place St Antoine.

EN VENTE: Essai sur la Liberté, par le Dr Chs Deléry.

Formulaire magistral de Bouchardat.

Manuel de Thérapeutique homœopathique, par Bœnninghausen.

Pharmacopée de Jourdan.

Histoire de France, par Bonnechose.

Do do par Granaeaux.

Plaques pour Daguerréotype.

Divers Traités sur l'hydropathie, l'homœopathie, &c. &c. 14 fev—1m

REÇU par le brick Silenzio, cap. Piaggio, venant de Gênes,

174 pipes vin d'Espagne 1re qualité.
12 demi pipes do do
10 barils sardines, 25 caisses Limon.
100 paniers d'huile Plagnol.
20 barils anchoïdes sans coques.
100 tentals de marrons du Piémont.
5 caisses saucissons de Boulogne.
10 do vermicelli et macaroni.
1,000 macarons d'ail; 50 sacs noisettes,
100 jarres vides, à vendre par

DOMINIQUE LANATA,

13 fev Rue Jefferson, Nos 8 & 10

A VENDRE, pour cause de départ, une propriété connue sous le nom de SEVIN-VINCENT, consistant en une vaste maison à étage, divisée en dix appartements, écurie, remise, serre, bâche, chassis, ustensils de jardinage, terre et terreau. La propriété mesurant dix terrains environ face aux rues Colombus et La Harpe, près le chemin du Bayou. Il y a aussi sur la propriété un assortiment de plantes pour le commerce, arbres fruitiers, mères pour la multiplication, tant sur les lieux que sur la place St Antoine, derrière la Cathédrale, où il en sera fait un encan le samedi de chaque semaine.

S'adresser sur les lieux ou chez M. AUGUSTE LONGE, encoignure des rues St Claude et Bayou.

11 fev—1m

A VENDRE.—Une jolie propriété située dans la paroisse Jefferson, mesurant 4 arpents de face au fleuve, sur une profondeur entre lignes parallèles, courant jusqu'au lac Ponchatrain, environ deux lieues et demie.

La dite propriété est située à environ 12 milles de la ville sur la même rive, sur laquelle il y a une maison, des cabanes à nègres, écuries, &c.

Pour plus amples renseignements s'adresser chez M. P. Longa, rue Royale, No 116.

11 fev—15

PERDU—Un check tiré par par Mme Marc Artiguenave, en date du 15 avril 1845, de la somme de $228, sur la Banque des Améliorations, et approuvé par Bernard, secrétaire. Le paiement de ce check ayant été arrêté, il ne peut être d'aucune valeur à celui qui peut l'avoir trouvé. On rendra un service signalé en le remettant à V. Vienier, à la Banque de la Louisiane. 13 fev—6

DEPOTS

DES VERITABLES FRICTIONS

MATCHES

DE Wm A. CLARK,

No 200, Rue du Cirque

No 114, Vieille-Levée, entre les deux marchés.

L. A. GUILLEMAIN,

13 fev—1m Agent

VENTE POUR CAUSE DE DEPART.

UN PIANO entièrement neuf, de la manufacture de M. Adovito.

Une belle et commode VOITURE de maître, toute neuve, ayant de beaux harnais.

Pour s'entendre sur le prix et voir les objets, s'adresser rue Bourgogne, No 123, au second.

13 fev—1f

Bureau pour la vente de propriétes.

H. MOELLHAUSEN.

Allée de l'Arcade de Banks, No. 7.

ON fournira des plans représentant la propriété en vente, à la demande du vendeur. Les prix de ces plans ainsi que le courtage de la vente seront des plus modérés.

Les personnes qui désirent acheter des propriétés dans certains quartiers, ainsi que celles qui désireront vendre des propriétés de tout genre, peuvent être assurées qu'il ne leur sera rien chargé, lorsque M. Moellhausen agira comme agent, à moins qu'il ne réussisse à conclure la transaction.

9 fev—1f

Marchandises fraîches de Printems.

WEST, OLIVER & WOODLIEF ont en magasin, depuis la mise en vigueur du nouveau tarif, et reçoivent en ce moment, un grand assortiment de linons et de mousselines imprimées; et en outre d'autres marchandises de fantaisie et des nouveaux goûts, qu'ils offrent à vendre en gros seulement, à des prix CONSIDERABLEMENT REDUITS.

No 17 rue de Chartres.

AUSSI—Un assortiment général de crêpes, barèges, bombazines, gants, mitaines, broderies, dentelles, etc. etc. 9 fev

DRAYS, ROUES, &c.—12 paires roues de charrettes avec axes; 10 drays à un cheval, une charrette à un cheval; 4 do à deux chevaux; 2 wagons à quatre chevaux; le tout venant de la manufacture de Wilson, Childs & Co, de Philadelphie, et actuellement en débarquement du navire Allegheny, à vendre par EMERSON, TOURNE & Co,

11 jan 158, rue Tchoupitoulas.

TABAC—700 balles Vuelta de Abajo et Cuba, pour capes et tripes, à vendre par TROSBOROS & LAMPRE,

27 jan 26, Vieille Levée.

REÇU directement et à vendre, un assortiment de vins de Bordeaux rouges et blancs.

V. ALLAIN,

16 fev—2m 16j No 17, rue Conti.

PARTI marron le 16 janvier dernier, le nègre nommé HYPOLITE, taille de 5 pieds, forte corpulence, barbe épaisse, n'ayant pas de dents à la mâchoire inférieure, et portant une cicatrice de brûlure à la joue gauche. Il parle français et anglais et courtise en ville [illegible]. Dix piastres sont offertes à quiconque le ramènera à la prison de la première municipalité et vingt-cinq piastres à celui qui le ramènera à son propriétaire, Françoise [illegible], demeurant à 35 milles en bas de la ville, Plaquemines.

16 fev—6

QUARTIER GENERAL

LEGION DE LA LOUISIANE.

Nlle-Orléans, le 15 février 1847.

LES officiers commandant les compagnies de la Légion, sont invités à se rendre au bureau du brigadier-général commandant la Légion, vendredi, 19 du courant, à 10 heures du matin, pour recevoir le contingent qui revient à leurs compagnies respectives, provenant des fonds appropriés pour l'année 1847, par les municipalités Nos 1 & 2, pour achat et entretien des équipements, et payables d'après les tableaux d'inspection de l'année 1846.

D. AUGUSTIN, Brig. Gen.

16 fev J. A. NAUTRE, Aide de Camp.

Jeune Garde à Cheval.

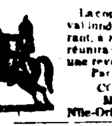

La compagnie montera à cheval lundi prochain, 22 du courant, à 8 heures du matin et se réunira place Washington, pour une revue d'inspection.

Par ordre du capitaine,

CONSTANT BACON,

Maréchal des logis chef.

Nlle-Orléans, le 15 février 1847.

COMPAÑIA DE CAZADORES DE ORLEANS.

La Compañia tomará las armas y se reunirá en el parage acostumbrado, el lunes 22 del corriente, á las 8 de la mañana, para revista de inspeccion, y despues pasará a conmemorizar este dia con el simulacro de costumbre.

Se recomienda la mayor puntualidad conjuntamente de invierno y armamento completo. De orden del capitan.

JUAN JOSE RICO,

16 fev Sargento 1o. int.

Voluntarios Catalanes de la Louisiana, revista de inspeccion.

La Compañia tomará las armas y se reunirá en el parage acostumbrado, el lunes 22 del corriente a las 8 de la mañana, con armamento completo y uniforme de invierno.

Se recomienda a todos los miembros la mas exacta puntualidad.

N. Orleans, 14 febrero 1847.

De orden del capitan,

15 fev M. BORDAS, Sargento 1o.

BANQUE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

Nlle-Orléans, 15 février 1847.

LUNDI, 8 du courant, les personnes suivantes ont été nommées directeurs de cette Banque pour l'année courante, savoir:

MM. Edward Phill, Alfred Hennen,
W. T Hepp, Jonathan Montgomery,
E B Harris, Armand Fihe,
J B B Vigné, E Brugier,
Alex Phelps.

Et à une assemblée tenue ce jour, M. J B B Vigné, a été unanimement élu président.

RICHARD RELF,

16 fev—3f Caissier.

Compagnie de chemin à coulisses de la Nouvelle-Orléans et Carrollton.

Nouvelle-Orléans, 9 février 1847.

A une élection des directeurs de cette compagnie pour servir durant l'année courante, tenue le lundi 4 janvier dernier, les personnes ci-après nommées ont été élues, savoir:

G. CURIC DUNCAN, LAURENT MILLAUDON,
D. F. BURTHE, J. V. EGANA,
J. P. BENJAMIN, ALEXANDER GORDON,
VICTOR BURTHE.

Et à une assemblée du bureau des directeurs tenue ce jour, G Curic Duncan a été unanimement réélu président. ADOLPHE LAYET,

11 fev—6f Secrétaire.

AU PRIX FIXE

ALFRED MUNROE & Co.

Magasin de linge fait au détail

No. 34, rue des Magasins.

LES acheteurs d'habillements sont invités à visiter notre établissement, où ils trouveront toujours le plus grand assortiment de la Nouvelle-Orléans, et où ils sont sûrs d'acheter cinq à vingt-cinq pour cent à plus bas prix, sans avoir à marchander et sans crainte d'être trompés. Les articles suivans sont reçus continuellement par les paquebots de New York.

Habits.

Habits noir, anglais ou français	$12 à $25
Levites, do do	$12 à $25
Habits et levites, drap superfin, couleur	$12 à $20
Paletots, superfin, noir et couleur	$10 à $20

Pantalons.

Casimir angl., franç., améric., de couleur	$4 à $7
Casimir noir	$5 à $7
do do satin, à côtes	$5 à $10
do elastique	$5 à $8
do de couleurs claires	$5 à $8
Satinet, surdu noir, couleur	$2 à $3 50

Gilets.

Satin noir, et de toute couleur, du dernier goût, à châle et à collet	$3 à $5
Casimir de couleur, mêmes façons	[illegible]
Velours noir, mêmes façons	[illegible]
Soie de fantaisie, mêmes façons	[illegible]
Satin et soie, à raies, mêmes façons	$3 à $4 50

Le tout à prix fixe.

ALFRED MUNROE & Co.

11 fev—30f No 34, Magasins.

A LA GRANDE VARIETE.

No 56, rue de Chartres.

CE Magasin contient maintenant un assortiment des plus variés d'objets de fantaisie et d'utilité; les dames et le public en général, sont respectueusement invités à venir le visiter. Il contient un assortiment complet de mercerie, bonneterie, ganterie, broderies, lingerie, éventails, parfumerie, rubans, peignes, cravates, boutons, écrins, thermomètres, cordons, anneaux à rideaux, allumettes, nécessaires, boîtes à poudre, jouets, cordes à violon, &c. &c.

B. PIFFET.

VENTE AU PRIX COUTANT POUR CAUSE DE LIQUIDATION.

B. O. VIGNAUD.

No. 41, RUE DE CHARTRES.

IMPORTATEUR direct de porcelaine française de tout genre, verrerie de table, cristaux, coutellerie, argenterie, articles de fantaisie et cristaux de couleur et de porcelaine dorée, lampes, plateaux, ferblanterie, coutellerie de table, couverts en Maillechort, plaqué, etc., gants, lampes de pendule, genres, ustensiles de cheminée, pendules, girandoles, vases, cristaux et candélabres.

ARTICLES DE FANTAISIE ET DE MENAGE.

B. O. Vignaud, désirant, liquider, offre de grands avantages aux acheteurs. Les marchands, les familles, les propriétaires de restaurants, d'hôtels ou de cafés, trouveront son grand assortiment, qu'il vend en gros et en détail, au prix coûtant pour du comptant. 8 fev

LIQUIDATION POSITIVE.

VINS ROUGES ET BLANCS, BON ORDINAIRE POUR FAMILLES, VINS FINS.

RUE CONTI, No. 9.

A dater de ce jour, le soussigné, entrant en liquidation, a l'honneur de prévenir le public, et particulièrement ses connaissances, qu'il vendra à des prix plus modérés les vins ci-dessus annoncés, les ayant en grande partie reçus avant le premier de décembre.

En même temps il prie les personnes qui lui doivent de vouloir bien solder leur compte.

6 fev—1m P. DELAMAR.

SANGSUES!

REÇU par les derniers arrivages du Havre et de Bordeaux, de très belles SANGSUES hongroises, à vendre à la pharmacie F. F. HENRIQUEZ, encoignure St. Louis et Remparts, aussi un petit lot de sangsues monstres qu'on vendra 30 cents.

On en trouvera également à la pharmacie de Liaddo, rue Conde, et à celle de M. Blanchet, rue Royale, entre Hôpital et Quartier. Les personnes qui en désireront par quantités, pourront s'adresser chez M. Romuet, négociant, rue St Louis No. 20, entre Chartres et Levée, ou l'on en verra les échantillons, et au faubourg Tremé, chez madame Charles Pierre, rue des Ursulines No. 233.

10 fev P. TRASFOREST.

Grains pour l'Armée.

JE recevrai jusqu'à une heure de l'après-midi du mercredi 17 courant, des propositions cachetées portant sur l'adresse "Proposals to furnish grain" pour la fourniture de

5000 boisseaux d'excellent maïs,
2500 do d'excellente avoine.

Le tout devant être mis dans de bons sacs en pitres, neufs, de la contenance de deux boisseaux chaque. Les boisseaux de maïs devant peser 56 livres et ceux d'avoine 32 livres. Point de compensation pour les sacs. Les grains et les sacs devant être inspectés par des personnes que je désignerai, pour vérifier les grains, les contenances et les poids. Le tout devant être délivré sous dix jours s'il est nécessaire, à tels lieux et en telles quantités que je désignerai. Je recevrai des propositions séparées pour le maïs et l'avoine, mais aucune offre ne devra porter moins de cinq mille boisseaux. Les soumissionnaires sont priés d'être présents à l'ouverture des soumissions, et ceux que je ne connais point, sont priés de fournir les références et les garanties nécessaires. Je me réserve le privilège de rejeter toutes les offres, si elles me paraissent trop élevées. THS F. HUNT.

13 fev—3 Lieut. Col. dep. Quart. Mait. Gén.

AVIS AUX ABONNES DE LA SEMAINE LITTERAIRE.

MESSIEURS les abonnés de cette publication à qui il manque des numéros pour l'année 1846, sont priés d'en faire la réclamation d'ici au 10 du courant, époque à laquelle les numéros restant seront renvoyés à New York.

VICTOR HEBERT agent,

8 fev 149, rue de Chartres.

VINS en débarquement des navires LUBECK, JOSEPH et AUSTERLITZ, de Bordeaux:

100 Barriques Vin rouge Montferrand et St-Julien.
74 Barrils Vin blanc Haut-Sauterne.
700 Caisses Vin rouge de 12 bouteilles avec étiquettes et capsules, à vendre par

RAYMOND CAHUZAC,

30 dec 34, rue Vieille Levée.

DIVERS—A vendre par J. M. CABALLERO, No 32, Vieille Levée,

2,000,000 cigares de la Havane, qualités assorties,
200 caisses sucre, 400 sacs café vert.
4 surons indigo Guatemala.
5 balles gomme copale du Mexique.
12 barils tabac de pipe de Millet & Co.
10 do cigarettes véritables Havane.

8 fev

A VENDRE D'IMPORTATIONS DIRECTES.

150 barriques Marseille (F. Grousset).
100 quarts Madère, 90 do Porto.
200 barriques claret, 50 barils vin blanc,
40 do whiskey rectifié.
20 demi et quarts de pipes Cognac.
600 caisses vin rouge et blanc.
60 caisses liqueurs, 30 do curaçoa.
300 paniers anisette, 20 caisses absinthe
300,000 bouchons fins et surfins.

P. LONGIS,

8 fev 116, rue de Royale.

GRAINES DE JARDINAGE.

LE soussigné vient de recevoir par le navire Talbot, venant du Havre,

Un assortiment de graines de légumes.

Un assortiment de graines de fleurs, parmi lesquelles plusieurs espèces d'œillets.

1000 griffes d'asperges de Hollande.

LELIEVRE,

210, rue Royale, encoig. de la place St Antoine.

29 jan—1m

MOUSSELINES—Un envoi consistant en Mousselines de l'Inde, Suisse, à barres croisées; et jaconats, batiste, mouchoirs Madras et Verona, venant d'arriver, et à vendre par colis, par

VANCE & LEPPER, 24, Bienville.

LIQUEURS du pays—Vieux whiskey, Monongahela et Bourbon; eau-de-vie de pêche et companie, à vendre en magasin par

VANCE & LEPPER, 24, Bienville.

FROMAGE DE GRUYERE—24 meules en débarquement du navire Prentice, du Havre, à vendre par N. DUDOUYT,

23 jan 13 Toulouse

Chemin de fer du golfe du Mexique

DANS le but d'accélérer les travaux et d'ajouter aux moyens de transport du chemin de fer du golfe du Mexique, qui n'est maintenant éloigné du lac Borgne que de quatre milles et en approche rapidement entre les mains des contracteurs, le président et les directeurs de la Compagnie donnent avis, par ces présentes, qu'en vertu des dispositions de la charte, les livres de souscription au *fonds de la Compagnie*, seront ouverts le lundi, 15me jour de février 1847, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, au local de la Compagnie, No 70, passage de la Bourse, près la rue Bienville, sous l'inspection de MM. Alexandre Gordon, Laurent Millaudon et William Mure; et les livres resteront ainsi ouverts pendant l'espace de vingt jours (les dimanches exceptés), c'est-à-dire jusqu'au 10 mars prochain inclusivement.

Bureau du chemin de fer du golfe du Mexique

Nouvelle-Orléans, 9 janvier 1847.

M. MUSSON, P. CONREY, Jr.
Asst. contrôleur, Président.

11 janv—jusq 10m

AVIS.

IL est décrété, etc., que les commissaires nommés pour choisir à Bâton Rouge l'emplacement de la Maison d'Etat et pour en surveiller la construction sont par les présentes dûment autorisés à annoncer pendant trois mois qu'ils recevront des plans et soumissions pour l'érection de ladite Maison d'Etat, et aussi à choisir le plan qui, dans leur jugement, leur paraîtra le mieux adapté à l'objet de ladite construction. Bien entendu que lesdits commissaires pourront apporter dans les détails audit plan, les modifications qui leur paraîtront nécessaires, afin que dans le même bâtiment qui sera érigé pour le Sénat et la Chambre des Représentants, tous les bureaux et appartements exigés par l'administration de l'Etat puissent trouver place.

Conformément aux dispositions de l'acte ci-dessus, les commissaires donnent par les présentes, avis qu'ils recevront à la maison d'Etat, en la ville de la Nouvelle Orléans, les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine, à neuf heures du matin, pendant trois mois à dater de la présente publication, de la part des architectes et entrepreneurs des plans et soumissions pour la construction des édifices ci-dessus désignés.

Signé MAUNSEL WHITE, Chairman.
G. COOK.
23 jan—90j WALTER BRASHEAR.

AVIS AUX ACTIONNAIRES.

BUREAU DE CIRCULATION.

NOUS soussignés formant le bureau de circulation, en vertu de la seconde section d'un acte intitulé acte pour faire revivre la charte de différentes banques établies dans la ville de la Nouvelle Orléans, et pour d'autres objets, approuvé le 5 février 1842, invitons les actionnaires de la Banque des Citoyens et de l'Association Consolidée, à se réunir dans le local respectif des dites banques, pour l'Association Consolidée le 20 février prochain, à onze heures A M, et pour la Banque des Citoyens, le 1er mars prochain, à onze heures A. M.

JOSEPH WALKER, Trésorier d'Etat.
CHARLES GAYARRÉ, Secrétaire d'Etat.
Nouvelle-Orléans, 29 janvier 1847.
1 fev—1m et c

CHANGEMENT DE DOMICILE.

A. MAZUREAU, notaire public, a transporté son étude au No 93, rue Royale, entre Conti et Bienville. 19 jan

M. MATTON, représentant de plusieurs maisons de fabrique de Lyon, prévient MM. les négociants de la Nouvelle Orléans, qu'ils trouveront chez lui un superbe assortiment d'échantillons et qu'il recevra et se chargera d'exécuter le plus promptement possible toutes les commandes qui lui seront faites.

Les prix sont d'autant plus modérés, que les marchandises offertes par M. Matton sont fabriquées par les maisons qu'il a l'honneur de représenter.

On est sûr de trouver M. Matton, les lundi, mardi, mercredi et jeudi de 10 heures du matin à 1 heure et demie de l'après midi, rue Bourbon, No 276, entre St Philippe et Dumaine. 1 fev—1m

CHAUDIERES A SUCRE.

CHAUDIERES à sucre de qualité supérieure en fer forgé, de 42 à 84 pouces de diamètre, récemment reçues de la fonderie de Novelty, et à vendre par BONNER & SMITH,

22 jan—3m 35, rue du Camp.

L. H. RICHARD,

33, RUE DE LA DOUANE,

OFFRE à vendre les articles suivans, reçus par les navires Talbot et Andelle, du Havre:

1 caisse coutil fusé pour cordonniers
1 do lasting fort pour bottines
5 do coutil nouveaux pour pantalons
3 do mérinos fin pour habits et pantalons
1 do Eventails
1 do Gants et mitaines hét.
1 do Ombrelles
1 do cachepoitrine noire, article nouveau pour tailleurs
1 do écharpes nouvelles en barège et gaz;

Tous ces articles seront vendus au plus bas prix.

1 fev

F. T. BOURNOS, Chirurgien Dentiste, rue Conti, No. 95. Tient son cabinet ouvert de 8 du matin jusqu'à six heures du soir. 17 mars

EN DEBARQUEMENT.

6 Caisses 6/4 toile d'Irlande,
6 Balles toile à drap,
6 Caisses de Bretagnes,
3 Balles serviettes fil, raies bleues et roses,
4 Caisses nappes damassées en coton,
6 Caisses mousselines blanches à carreaux
3 — d'ito à raies satinées,
3 — jaconat, dernier goût de Paris,
4 — do demi deuil,
1 — coton de Ferguharson.

A vendre par DUNCAN KENNEDY

Toulouse, 52

VICTOR ROUMAGE ayant entièrement abandonné le commerce d'importations, se livre exclusivement à la gestion de biens immobiliers, pour compte de propriétaires absents ou non résidents en Ville. Il acceptera les pouvoirs de ceux qui s'adresseront à lui à ses amis.

Rue St Louis 87

Nouvelle-Orléans, le 19 janvier 1847. 18 jan 1an

AVIS—Le soussigné ayant établi une maison d'agence, se chargera de la gestion de tous biens mobiliers pour compte de propriétaires absents ou non résidents, et acceptera à cet effet les pouvoirs des personnes qui s'adresseront à lui.

A. MICHOUD,

10 fev—1an Bureau 142 coin Condé et Levée.

LES soussignés venant de recevoir par le navire Auburn de New-York un assortiment de cuisines en fonte, de Boyer, tant pour bois que pour charbon, invitent le public à venir les examiner.

Ces cuisines ont l'immense avantage, outre celui d'une propreté excessive, avec très peu de matière, celui de chauffer... d'un four qu'on peut en mettre (suivant la cuisine), baths, etc. ayant une contenance en cuivre contenant 30 ou 40 gallons qui est placée de manière à recevoir l'eau des WATER WORKS et la chauffe à mesure que l'on en retire.

Les personnes qui les ont vues, sont invitées à venir en examiner le tout, montées en leur magasin, et se convaincre de la supériorité de ces cuisines sur tout ce qui a été introduit de ce genre dans ce pays, tant en facilités que de commodité.

S. MASPEREAU & Co,

18 jan—1m Rue Condé, No 22

Aux planteurs et capitaines de navires et bateaux à vapeur.

FORGES PORTATIVES.

LES soussignés, agents de la manufacture, venant de recevoir quelques unes de ces forges, invitent les planteurs et les capitaines de navires et bateaux à vapeur à venir les examiner.

Ces forges sont recommandables par leur solidité et leur commodité en ce qu'elles sont totalement en fer et contiennent dans leur corps le soufflet servant à alimenter le feu, et ne prennent pas plus de trois pieds de diamètre d'espace, chez

S. MASPEREAU & Co.

18 jan—1m Rue Condé, No 22

Chez C. GODIN, relieur,

rue de Chartres, 136.

ABONNEMENT au Feuilletoniste, par an $1 50

do	à l'Echo des Feuilletons,	2 50
do	au Livre des Familles,	2 00
do	au Magasin Pittoresque,	3 00
do	au Moniteur de la Mode, pour 6 mois,	5 00
do	au Cabinet de Lecture, pour un mois,	1 00

EN VENTE:

Les Mousquetaires de la Reine, opéra, édition ordinaire,	10
Dito édition de Paris,	40

Atelier de Reliure en tout genre. 27j—1m

LIBRAIRIE DE V. HEBERT,

149, rue de Chartres

En vente à cette librairie, le tome 2me de

L'HISTOIRE DE LA LOUISIANE,

Par CH. GAYARRÉ.

Il reste encore à vendre quelques exemplaires du 1er volume.

7 jan

CANDIDE,

JOAILLIER BIJOUTIER.

No 65, rue Conti, encoignure Chartres.

MONTE le diamant, fabrique toute espèce de joaillerie et bijouterie. Fait des achats d'or, d'argent et de diamants. 11 jan—60f

EXTRAIT ARCANUM DE WINER

CE remède est le meilleur qui soit connu pour purifier le sang et réparer les mauvais effets de l'emploi du mercure.

Vermifuge Canadien de Winer, un des meilleurs médicaments contre les vers.

En vente, en gros et en détail par J. Winer, & Co. No. 63, Maiden Lane, à New York, et au Dépôt du Sud, du remède magique de Dalley, No. 151, rue de Chartres à la Nouvelle Orléans. 15 fev—6f

MARCHANDISES DE PRINTEMPS

C. M. SIMPSON, No. 33, rue de Chartres, coin de la rue de la Douane, offre à vendre, d'importation directe:

1 caisse barège, extra riche,
2 caisses barège, prix moyens
2 caisses barège, à bas prix.

Cet assortiment comprend les couleurs et les genres les plus à la mode. Aussi: quelques mousselines de Paris, de Dolfus, Mieg et Co., Gros-dier, Roman et Co. 2 caisses batiste à carreaux, 2 do. ginghams de Printemps; 1 do couleurs foncées.

C. M. Simpson reçoit constamment de New York et de France des marchandises convenables à la saison. 15 fev

A VENDRE, en débarquement du navire Silenzio, de Gênes, vis-à-vis le marché à la viande:

50 caisses Macaroni, de Naples,
50 do Vermicelli, do

MARTIAL PEYRET, & Co,

15 fev 27, rue St. Louis.

EAU de fleurs d'orangers, en flacons d'un modèle nouveau, à vendre par B. TALAMON,

12 fev 168, rue Royale

PRUNES SECHES en pots de différentes grandeurs, à vendre par B. TALAMON,

11 fev 168, rue Royale.

FROMAGE DE GRUYERE—A vendre par B. TALAMON,

12 fev 168, rue Royale.

ABSYNTHE—Véritable absynthe suisse, marque Berthoud fils, à vendre par P. PERRET,

4 fev 60, Bienville

CHALES et ECHARPES de CRÊPE de CANTON.

LES soussignés offrent en vente, à des prix très bas, une facture de superbes châles et écharpes brodées, de différentes couleurs et dimensions, et d'importation toute récente à New-York.

HARROD DARLING & Co.

12 fev—1m No 40, Commune.

BAREGES RICHES.—Robes de barèges et de printemps.—C. M. Simpson, No. 33, rue de Chartres, au coin de la rue de la Douane, reçoit de Paris:—2 caisses barèges nouveaux et d'une grande richesse.

AUSSI—Quelques mousselines dessins nouveaux; et vend à très bas prix, le stock de cachemires, mousselines de laine, ginghams et indiennes.

15 fev

ECHAPPÉ hier matin, un grand chien [illegible], ayant un œil véron. Il avait [illegible]. Une récompense libérale sera donnée à celui qui le ramènera à

J. F. BESCIER,

34, Vieille Levée